Précarité énergétique : collaborer pour ouvrir le champ des possibles

36- 09/08/2021 – *« Quand on apporte une écoute, qui permet aux personnes confrontées à une problématique comme la précarité énergétique [1] d'avoir envie de partager leurs difficultés, alors tout devient possible. »* s'exclame Arthur Chammas, coordinateur-facilitateur de projets au sein du réseau Ouishare[2]. A Roubaix, il accompagne le collectif des possibles[3] qui réunit une communauté composée d'habitants en situation de précarité énergétique ainsi que des acteurs associatifs, des artisans, des architectes locaux et des institutionnels concernés. Initié en juin 2018 par la Fondation Rexel, ce programme a permis d'expérimenter de nouvelles formes d'intervention liant entraide et pratiques collaboratives d'empowerment. Résultat : la création d'une communauté solidaire où les habitants et les professionnels de l'accompagnement et de la rénovation délivrent des conseils sur mesure aux personnes alarmées par l'augmentation de leurs factures de chauffage.

Convaincu que le monde de demain sera collaboratif ou ne sera plus, Arthur Chammas tire les premiers enseignements de cette expérience de terrain. **A Roubaix qui détient le triste record de la ville la plus pauvre de France**, 1 ménage sur 5 (19%) n'arrive pas à chauffer son logement à un coût acceptable[4], cette initiative pourrait bien devenir une référence.

La coopération dès le départ

Pour entrer en contact avec les personnes « vulnérables

énergiquement », la fondation Rexel et Ouishare ont fait appel aux acteurs locaux et participé à des manifestations locales comme la journée du refus de la misère portée par ATD Quart Monde. Rapidement, un groupe d'une trentaine d'habitants s'est formé et a pris part aux activités et ateliers organisés à son attention.

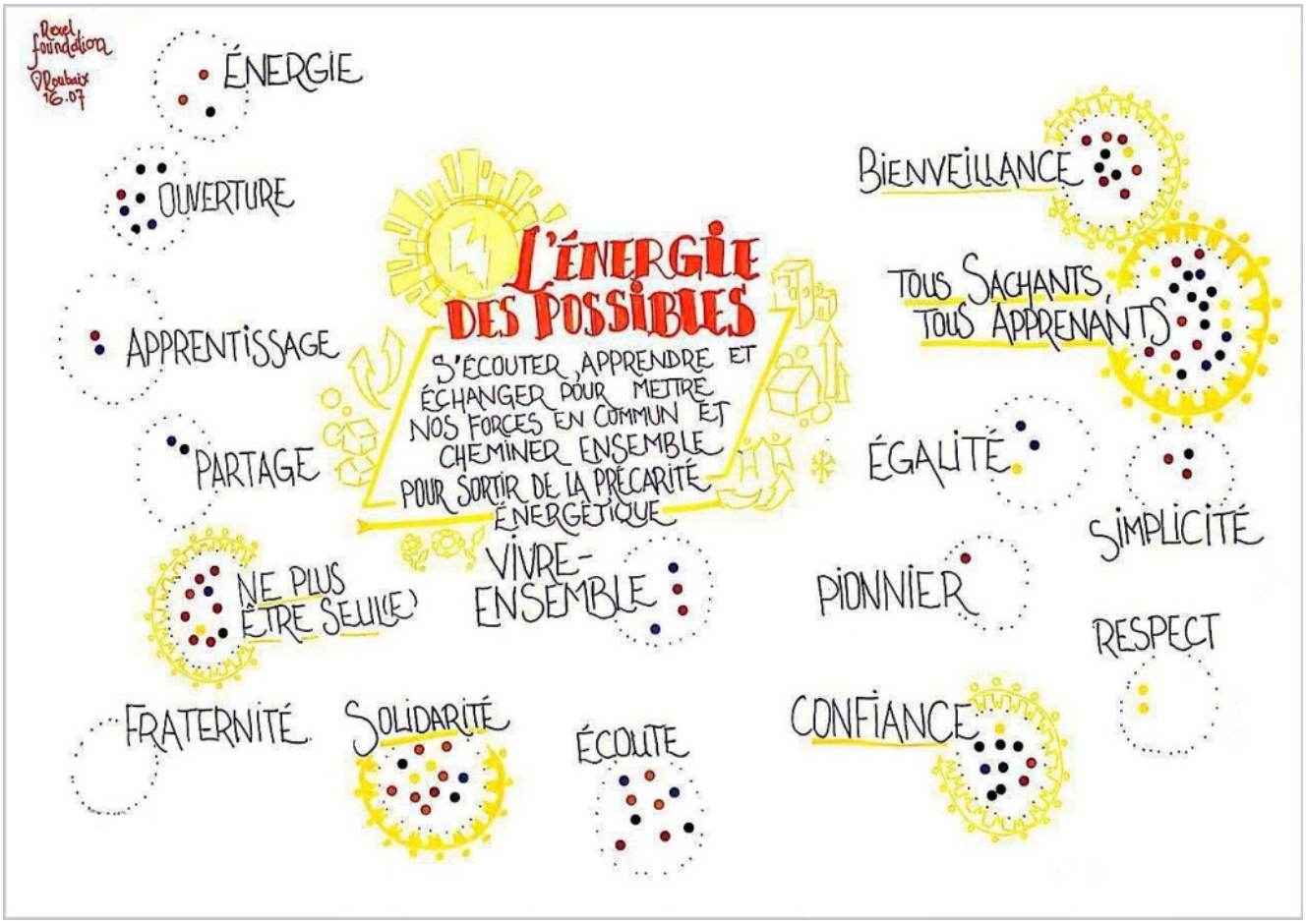

Les valeurs partagées du collectif des possibles de Roubaix ©collectif des possibles

Partir du vécu des personnes

Les habitants ont pris la parole pour témoigner de l'inconfort voire de l'insalubrité de leur logement, de la pression des impayés, de leur exclusion des circuits d'aide et de leur l'isolement social. En effet, submergés par les difficultés du quotidien, ils ignorent les dispositifs de soutien auxquels ils peuvent prétendre. Et quand ils les ont identifiés, ils

ont du mal à les contacter et à suivre leurs procédures tant ils sont sollicités de toutes parts (enfants, santé, alimentation…). Dans ces conditions réussir à monter un dossier de bout en bout afin de bénéficier des subventions à la rénovation relève de l'exploit !

Face aux situations individuelles complexes et délicates, la réponse ne peut se résumer à un apport de fonds ni à l'augmentation du nombre d'artisans. Il faut prendre en compte le vécu des personnes, constituer un groupe de pairs solidaires, le rapprocher des acteurs de cet écosystème et définir des objectifs communs. Dans un premier temps nous avons facilité la rencontre avec les parties prenantes. Les réunions ont permis de dégager une compréhension commune de la situation.

Cette mise à plat des problèmes individuels et du caractère limitant des réponses standard a permis d'insister sur l'importance d'une approche sensible et humaine de la précarité énergétique à tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'accueil, de l'écoute active, de la convivialité – condition sine qua non pour instaurer des relations de confiance et susciter un engagement. D'où la nécessité de créer un environnement convivial et bienveillant. Autre leçon, l'intérêt de partir des populations directement concernées et du vécu singulier de chaque personne.

Toutes les 3 semaines, des membres du collectif se rejoignent pour définir ses priorités ©collectif des possibles

Étudier les failles, les trous dans la raquette, oblige à remettre en question les modèles traditionnels et à imaginer

des ajustements pragmatiques. Une fois ce travail mené des priorités sont dégagées. Leur mise en œuvre, comme le fait de concevoir et produire un guide pour mieux comprendre le bâti, est l'occasion de repenser le rôle du facilitateur-coach. Aujourd'hui, il intervient pour accompagner le développement des actions menées par le groupe, transmettre son savoir-faire, former à la coordination et à la réalisation des mesures décidées collectivement. Demain le collectif évoluera certainement de manière autonome, reste à savoir sous quelle forme, en tant qu'association, coopérative, entreprise ? La réflexion est en cours …

La valeur ajoutée du médiateur réside dans l'apport de compétences en coordination, en animation, en création de synergies et aussi en lobbying citoyen. *« Par exemple, avec le réseau de la fondation Rexel, nous avons apporté le regard du terrain à la député Marjolaine Meynier-Millefert (LREM), dans le cadre de ses recherches et de ses propositions de projets de loi autour de la rénovation. Nous sommes également intervenus auprès d'organisations privées qui mènent d'importants projets de rénovation comme Greenflex et le programme de rénovation Energiesprong, qui ont besoin du regard des habitants. Plusieurs fois nous nous sommes déplacés avec des personnes du collectif de Roubaix pour qu'elles*

livrent leur expérience et évoquent l'expertise acquise dans la cadre du collectif. »

> *«Avec ce projet j'ai la sensation d'être à ma place et d'agir au bon endroit pour contribuer au changement de modèle nécessaire. Finalement la question n'est pas celle du CO2 ou des catastrophes environnementales en cours, mais de préparer la société dans laquelle nous voulons vivre demain ; une société où nous aurons des rapports joyeux avec celles et ceux qui nous entourent plutôt que de nous enfermer dans des relations de domination. Transformer le monde passe par des projets comme celui-ci.» conclut Arthur Chammas.*

Décryptage

A la différence de l'empowerment étudié au sein d'un forum de patients malades de la thyroïde, ici, l'empowerment collectif est l'aboutissement d'un travail social effectué par un professionnel extérieur. Bien qu'il n'appartienne pas à la communauté des personnes directement concernées par la précarité énergétique, la méthode employée reprend toutes les phases du processus d'empowerment.
En effet, son travail a débuté avec la création d'une communauté (empowerment communautaire), il s'est poursuivi par l'inscription de ses membres dans un processus d'apprentissage mutuel, d'expérimentation de mesures nouvelles avec les prestataires et acteurs associatifs (empowerment collaboratif) et enfin par l'affirmation de leur singularité vis-à-vis des décideurs et de l'opinion public (empowerment sociétal).
En mobilisant l'énergie sociale de ses membres, le groupe a réussi à créer une force collective solidaire. Il a affirmé sa capacité à agir ensemble, à générer ses propres connaissances et à concevoir de nouvelles solutions en interne de type tutorat et en externe en partenariat avec les opérateurs du

secteur.
Ces étapes sont celles du processus d'empowerment à savoir, la prise de recul et l'analyse critique des situations de vulnérabilités individuelles, la mise en débat collectif entre pairs, la recherche de solutions au sein du groupe et en partenariat avec d'autres opérateurs. Il en résulte une plus confiance en soi et dans le groupe, une fierté d'appartenance à une communauté solidaire, un gain en autonomie en émancipation individuelle et collective qui se traduit par un plus grand contrôle sur ses dépenses énergétiques, une capacité à faire des choix éclairés et à accéder à de nouvelles solutions adaptées.
Dans ce cas, l'accent est mis sur l'empowerment collaboratif. Mais la démarche se poursuit et il reste quelques inconnues :

– la communauté sera-t-elle assez forte pour poursuivre le travail sans facilitateur externe ; en d'autres termes, la coopération instaurée au sein du collectif des possibles aura-t-elle permis d'émanciper chacun des membres et de libérer leur force commune de manière à ce qu'ils s'organisent entre eux et sans accompagnement externe, pour conserver le pouvoir qui leur a été conféré – condition sine qua non pour pérenniser cette dynamique d'empowerment.
– cette réflexion aura-t-elle une influence sur la transformation de l'environnement, des politiques de lutte contre la précarité énergétique, des politiques de rénovation et de construction ?
– les fournisseurs vont-ils faire évoluer leur offre de biens et de services en fonction des demandes exprimées par les habitants.
– l'expérimentation sera-t-elle reprise sur d'autres territoires et un mouvement national pourra-t-il alors être créé ?

Au-delà de ces questions, il est aussi opportun de se demander si la réflexion sur l'inadaptation des solutions de lutte contre la précarité énergétique ne peut pas bénéficier à d'autres publics moins précaires mais tout aussi ignorants sur

le sujet ?

Marie-Georges Fayn

_____

[1] « Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. » loi Besson du 31 mai 1990

[2] Site web https://fr.ouishare.net/

[3] Site web https://collectifdespossiblesroubaix.fr/

[4] Source Insee qui se fond sur le montant des dépenses en énergie. S'il affecte plus de 8% du revenu disponible aux factures de consommation d'énergie, le ménage est considéré comme « vulnérable énergiquement ». https://www.insee.fr/fr/information/2018861. Toujours d'après l'Insee 45% de la population de Roubaix vit sous le seuil de pauvreté (estimé à 977 euros par mois). 30% touchent le RSA, le taux de chômage est aussi de 30%, avec un pic à 50% chez les jeunes (de 15 à 24 ans) données 2017.